

Rapport annuel 2005

Inclusion Europe



respect Solidarité Inclusion Respect Respect Solidarité Inclusion Respect Solidarity Inclusion



Inclusion Europe

Inclusion Europe se bat pour le respect, la solidarité et l'inclusion des personnes handicapées mentales.

Rapport annuel 2005

Inclusion Europe

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Françoise Jan a été Présidente d'Inclusion Europe pendant 4 ans.

Comme Présidente, elle a eu plusieurs objectifs. Ses principaux objectifs étaient :

- Une vie meilleure pour les personnes handicapées en situation de grande dépendance;
- Plus de reconnaissance pour les familles;
- Le soutien à l'auto-représentation;
- Plus de coopération entre nos membres.

Françoise Jan voit des progrès dans chacun de ces domaines.

Les progrès reposent sur les valeurs et les principes d'Inclusion Europe.



Ce rapport d'activité 2005 sera le dernier de ma présidence. Il est donc l'occasion d'opérer un retour en arrière sur ces 4 années, et de mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs que je vous avais proposés en mai 2002. J'avais annoncé 4 axes d'action :

- les personnes avec des besoins complexes,
- les familles,
- les auto-représentants,
- la collaboration avec tous les pays d'Europe et toutes les associations adhérentes.

Pour les personnes avec des besoins complexes de dépendance, c'est une préoccupation qui ne nous quitte pas. Nous avons réalisé une publication sur ce sujet, montrant leurs besoins et les attentes de leurs familles, citant des exemples de bonne pratique. Mais sur ce point, le combat reste permanent car ce sont vraiment les exclus des exclus. Nous avons saisi toutes les occasions données pour rappeler qu'on ne doit pas les oublier et qu'ils ont des besoins spécifiques. Les auto-représentants sont aujourd'hui pleinement conscients qu'ils doivent aussi parler au nom des personnes plus en difficulté qu'eux-mêmes et ils le font spontanément.

Sur le sujet des familles, diverses enquêtes ont montré que, encore aujourd'hui, ce sont elles qui assument la plus grande part de l'accompagnement des personnes déficientes intellectuelles. Notre mouvement vient d'obtenir un grand succès sur ce plan dans les négociations autour de la nouvelle Convention pour les Droits des Personnes Handicapées. Grâce aux efforts de tous aux côtés d'Inclusion International, nous avons réussi à faire inscrire expressément le droit des familles et leur risque de discrimination indirecte. Nous essayons aussi de faire admettre en Europe la notion de "discrimination par association", qui est celle subie par les familles dont un membre est handicapé.

Au cours de ces 4 années, les auto-représentants ont beaucoup travaillé et Ulla, la Présidente de leur plate-forme au sein d'Inclusion Europe, en témoigne régulièrement. Le programme "Mainstreaming Mental Disability policy" a permis de former un certain nombre d'"experts nationaux" qui vont démultiplier ensuite cette action dans leur pays. Ce mouvement d'auto-représentation doit encore s'élargir

pour gagner en force mais il est en bonne voie. Leur intervention lors de la dernière conférence organisée par la Commission Européenne pour la Journée Européenne des Personnes Handicapées 2005 a fait une forte impression.

Sur le dernier point, les échanges entre associations adhérentes dans le cadre des nombreux projets permettent aux personnes de se connaître. Beaucoup de séminaires et de rencontres ont été organisés l'année dernière. Une bonne partie de nos publications sont traduites dans les différentes langues nationales et c'est l'occasion pour les associations adhérentes de se familiariser avec travail fait par Inclusion Europe.

Plusieurs projets ont concerné spécifiquement les nouveaux pays membres et leur permettent d'avancer plus vite. Pour être encore plus efficace et faciliter la collaboration avec ces nouveaux pays membres, Inclusion Europe vient de décider d'ouvrir un bureau à Prague. Nous l'avons appelé CERO (Central and Eastern European Regional Office). Sa mission première sera d'être un point d'appui et d'aide aux organisations membres dans les pays d'Europe centrale et orientale, pour la mise en œuvre des politiques d'Inclusion Europe et la réalisation de leurs projets.

Les progrès réalisés au cours de ces dernières années ont toujours été conduits dans le respect de nos principes et de nos valeurs. C'est en effet le **respect** des personnes qui nous guide pour promouvoir l'écoute toujours plus attentive de ce que souhaitent les auto-représentants, c'est **la solidarité** entre nous tous qui motivent l'organisations de rencontres pour échanger nos pratiques, ne pas réinventer tout seuls ce que d'autres ont déjà réalisé ; et enfin, **l'inclusion** (ou plutôt en français la participation) est le fil rouge de toute notre action. Le but ultime est bien l'acceptation de la personne handicapée comme personne à part entière, comme vous et moi, dans la société.

Françoise Jan
Présidente

Rapport annuel 2005

Inclusion Europe

ÉCHANGE

L'échange est très important.
Tous les pays et toutes les organisations font des bonnes choses.
Nous devons apprendre les uns des autres.
Nous devons échanger nos points de vue et nos idées.

Inclusion Europe organise des conférences et séminaires pour ça.

Par exemple :

■ Europe en Action 2005

Nous avons parlé de la manière de favoriser les services de proximité;

- Le projet "Justice, Droits et Inclusion des personnes handicapées mentales"
Nous avons parlé de la manière d'encourager l'intégration dans la société et de promouvoir les droits ainsi que la justice;
- Le projet "Combattons pour nos droits"
Il s'est fini avec des formations et des informations facile-à-lire sur la directive européenne sur l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail.



L'échange est un des objectifs primordiaux d'Inclusion Europe. Les différentes conférences et séminaires organisés par Inclusion Europe, voire en collaboration avec d'autres organisations, sont autant d'occasions d'échanger des expériences ainsi que des connaissances. L'excellent taux de participation de nos membres, voire d'autres organisations, prouve à souhait l'importance de cet apprentissage mutuel dans tous les pays européens.

La désinstitutionnalisation a été un des mots-clés de l'année 2005. En 2004, dans la foulée de la conférence de clôture du projet "Inclus dans la société", le principal thème du Congrès 'Europe en action' organisé à Prague du 19 au 21 mai 2004 s'intitulait "Vers l'intégration dans le tissu social". Le Congrès fut l'occasion de procéder à un échange sur les modalités à suivre pour favoriser les services de proximité.

Les participants savaient exactement comment envisager l'avenir :

- Ils ont attribué un *carton rouge* aux grandes institutions. Dans l'Europe du 21^{ème} siècle rien ne justifie le placement d'une personne handicapée mentale dans une grande institution résidentielle.
- Ils ont dit 'oui' aux services de proximité pour tous. Toutefois, les services de proximité de qualité constituent un *moyen* et non une *fin en soi*. Certes, vivre dans une maison ordinaire située dans une rue ordinaire, rend possible la vie 'au sein' du tissu social, mais n'implique par pour autant de 'faire partie intégrante' de ce tissu social.
- Ils ont également décrété que toute personne handicapée mentale devrait avoir la possibilité

et bénéficier de l'aide nécessaire pour mener une vie ordinaire. Le principal objectif porte sur une *vie meilleure* et pas simplement sur de *meilleurs services*.

Vladimir Spidla, le Commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, a adressé, dans son discours inaugural, un message très fort en faveur de l'intégration sociale des personnes handicapées. Les récits positifs entendus lors du Congrès ont démontré ce qu'il convenait de faire pour surmonter les nombreux obstacles encore en vigueur, à savoir la pauvreté, la discrimination au quotidien, l'ignorance quant à la véritable situation des personnes handicapées mentales et une politique de l'inertie.

La plupart des personnes handicapées mentales d'Europe ne peuvent participer pleinement à la vie normale de la société. Elles sont exposées à l'exclusion sociale, à la discrimination et ne

Katerina Neumannova, médaillée d'or tchèque aux Jeux Olympiques, fait un discours à Europe en Action 2005



Rapport annuel 2005

Inclusion Europe

ÉCHANGE

peuvent généralement pas jouir des droits et avantages accordés aux citoyens à part entière. L'Union européenne ainsi que ses Etats membres ne parviendront dès lors pas à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale si les politiques, voire les pratiques, ne favorisent pas une intégration active des personnes handicapées mentales dans tous les domaines de la vie quotidienne. **L'égalité d'accès aux droits et à la justice** doit constituer une des pierres angulaires d'une telle stratégie. Grâce à un cofinancement de la Commission européenne, les partenaires du projet "Justice, droits et inclusion des personnes handicapées mentales" ont examiné, voire élaboré, des stratégies susceptibles d'aider à une meilleure intégration dans la société et de favoriser l'accès aux droits et à la justice.

Un des problèmes fondamentaux pour les personnes handicapées mentales dans l'exercice de leurs droits en tant que citoyens est lié à la question de leur capacité juridique. Depuis de nombreuses années, la réponse du système juridique donné aux personnes handicapées a été l'incapacité juridique complète, qui prive une personne de prendre des décisions légalement valides. La prise de décision par substitution grâce à la nomination d'un tuteur était voire même est toujours la règle. Cette situation prive ces citoyens des droits les plus fondamentaux. L'importance de cette question est telle que ce thème a été choisi pour notre conférence Europe en Action 2007 à Varsovie en Pologne : **"Citoyenneté pour tous ! Citoyenneté versus protection pour les personnes handicapées mentales"**. La question de la capacité juridique a en effet été au coeur des débats en 2005 : lors des sessions aux Nations Unies, Inclusion Europe et Inclusion Internationale se sont opposés à une clause qui aurait renforcé le modèle de la prise de décision par substitution.

L'accès aux droits et à la justice est également déterminé par l'accessibilité générale des procédures juridiques et administratives. La publication afférente au projet aborde cet aspect et formule des propositions concrètes quant à des mesures positives et des aménagements raisonnables. Les acteurs les plus importants en la matière sont les juges, les avocats et le personnel administratif. Nous estimons qu'un changement dans la culture et l'attitude des protagonistes est primordial. Malheureusement, il subsiste encore de nombreux hiatus entre les réformes législatives, les attitudes des acteurs les plus étroitement impliqués et de la société en général. Hormis la mise en exergue de principes d'accessibilité fondamentaux, la publication finale du projet met en lumière les

mesures que les administrations nationales et les appareils judiciaires devraient envisager afin d'accroître l'autonomie des personnes handicapées mentales et respecter leur dignité d'êtres humains à part entière.

Connaître ses droits est un des principaux messages d'un autre projet focalisé sur la mise en oeuvre de la directive européenne relative à l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail. Le projet **"Combattons pour nos droits"** a débouché sur plusieurs réunions ponctuelles lors desquelles un état des lieux de la transposition de la directive a été dressé. L'objectif du projet consiste en fait à garantir une transposition intégrale de la directive qui soit satisfaisante pour les personnes handicapées mentales et leurs familles. Les juristes participant au projet ont travaillé sur des documents qui clarifient la compréhension des partenaires à l'égard des concepts contenus dans la directive sous l'angle du handicap mental. Les documents seront utilisés dans le cadre de formations dans les différents Etats membres et pour fournir aux personnes handicapées mentales ainsi qu'à leurs partisans des informations accessibles sur leurs droits aux termes de la directive.

La directive prévoit également la création dans chaque Etat membre d'un Centre chargé de la mise en oeuvre de la directive à l'échelon national. Actuellement, il y a peu d'échanges entre ces centres quant à la manière de satisfaire aux droits des personnes handicapées mentales. Sous l'égide des centres belge et lituanien pour l'égalité des chances, le projet a organisé une réunion les 17 et 18 novembre 2005 afin d'envisager une meilleure intégration de ce groupe de citoyens dans leurs travaux. Le premier échange s'est avéré très fructueux et se poursuivra en 2006.

Activité organisée par Inclusion République tchèque (SPMP, Prague 5)



Rapport annuel 2005

Inclusion Europe

SOUTIEN

Inclusion Europe veut aider ses membres. Cela signifie que nos membres doivent bénéficier de notre travail.

Plusieurs mesures ont été prises afin d'aider nos membres en 2005.

- Nous avons créé un bureau régional pour l'Europe centrale et orientale à Prague.
- Nous avons eu un projet intitulé "Renforcement des compétences par la formation et l'éducation des adultes". Il a eu lieu en Bulgarie, en République tchèque, en Estonie et en Roumanie.
- Nous avons un projet intitulé "Pleine

intégration des personnes handicapées mentales dans les politiques".

Il fonctionne dans 8 Etats membres de l'Union européenne situés en Europe centrale et orientale.

- Nous avons publié plusieurs brochures et prises de position. Elles aident nos membres à faire pression sur leur gouvernement national.
- Nous publions des bulletins d'information qui donnent des informations sur les politiques, les structures et les financements de l'Union européenne.



"Nous apprécions énormément le projet sur la pleine intégration des personnes handicapées dans les politiques et le fait d'y travailler. Nous espérons sincèrement atteindre nos objectifs. Bien entendu, il nous faudra du temps et de l'énergie, mais cela vaut la peine de le faire!"

Un partenaire tchèque

"Certaines personnes commencent déjà à utiliser leurs droits pour se prendre en main et faire entendre leur voix à l'issue de cette formation. Les gens sont désireux d'apprendre de nouvelles choses et de les mettre en pratique. La possibilité de participer à plusieurs formations et séminaires les rend enthousiastes."

Un partenaire lituanien

Un principe important pour Inclusion Europe tient au fait que tous les membres doivent bénéficier de nos travaux. Nous avons dès lors élaboré plusieurs activités visant à soutenir nos membres directement, voire indirectement. En 2005, Inclusion Europe a focalisé son attention sur les capacités et le soutien à prodiguer aux organisations nationales d'Europe centrale et orientale.

Cette démarche a été clairement soulignée par la décision de notre Conseil d'administration d'ouvrir à Prague en 2006 un premier bureau régional d'Inclusion Europe pour l'Europe centrale et orientale. Ce bureau régional, opérationnel depuis avril 2006, deviendra le point de convergence de nos activités dans la région.

Le projet "**Renforcement des capacités par la formation et l'éducation d'adultes**" a renforcé cet objectif. Sur base des programmes de formation mis en place lors de la première phase

du projet en 2004, quatre sessions de formation ont été organisées en Bulgarie, en République tchèque et en Estonie et cinq en Roumanie. L'évaluation des coordinateurs du projet démontre que ce dernier a eu un impact positif en particulier sur les structures locales des organisations partenaires. En Estonie, par exemple, à l'issue de programme de formation de l'organisation nationale EVPIT, deux organisations ont commencé à mettre sur pied des programmes de volontariat en utilisant des fonds européens. EVPIT a obtenu une licence du ministère estonien de l'éducation en vue de prodiguer une formation dans deux domaines particuliers, à savoir l'aide aux personnes handicapées mentales et une formation à l'adaptation pour les personnes handicapées mentales. Dans la foulée, EVPIT met actuellement sur pied un centre en langage simplifié et a sollicité une licence pour dispenser une formation sur l'utilisation du langage simplifié en collaboration avec l'Université de Tartu. Le projet a également amplifié la notoriété des partenaires ainsi que leur crédibilité au niveau local. Un partenaire au projet (BAPID) est d'ailleurs parvenu à obtenir un financement partiel des autorités de l'Etat pour un programme de formation de trois mois exclusivement axé sur les auto-représentants.

Depuis décembre 2004, Inclusion Europe est à la tête du projet "**Mainstreaming Mental Disability Policies**" aux côtés de Open Society Mental Health Initiative et de Global Initiative on Psychiatry. Ce projet est mis en œuvre dans huit nouveaux Etats membres de l'UE, à savoir la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie.

Rapport annuel 2005

Inclusion Europe

SOUTIEN

Le projet a deux groupes-cibles : les personnes handicapées mentales et les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Son objectif consiste à accroître les chances offertes à ces deux groupes de participer de manière effective à l'élaboration ainsi qu'à la mise en oeuvre des politiques et des mesures qui les affectent. Nous utilisons le terme 'pleine intégration (mainstreaming)' afin de décrire le processus qui garantit que toutes les politiques et mesures du gouvernement, voire de tout autre décideur tiennent compte et soient attentives aux besoins des personnes handicapées. Elle devrait s'appliquer à toutes les politiques et mesures et non exclusivement à celles qui concernent plus particulièrement les personnes handicapées. Cette approche est conforme tant aux normes internationales des droits que l'Homme qu'à la politique de l'Union européenne.

La Commission européenne affirme suivre cette approche de pleine intégration dans le cadre de ses politiques en faveur des 'groupes défavorisés'. La pleine intégration repose sur des principes liés aux droits de l'Homme, notamment l'égalité, le respect, la dignité et la participation. Elle induit également un avantage extrêmement concret à savoir que si les points de vue des personnes handicapées sont pris en considération lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques, les résultats seront vraisemblablement plus pertinents et efficaces.

Les activités du projet s'efforcent d'accroître la prise de conscience des dirigeants à l'existence, aux besoins et aux compétences des personnes handicapées mentales ou ayant des problèmes de santé mentale ainsi que d'amplifier la capacité de leurs organisations à s'engager dans l'élaboration de politiques aux niveaux local, national et européen. Ces activités englobent des séminaires internationaux, des ateliers régionaux pour les groupes-cibles, des conférences nationales pour les dirigeants, des groupes de planification à l'échelon local pour initier la communication entre les deux protagonistes et les gouvernements ainsi que l'élaboration de matériel didactique pour les formateurs qui sera publié dans dix langues.

La phase finale du projet **"Justice, droits et inclusion des personnes handicapées mentales"** recelait également une forte composante de formation et de renforcement des compétences. Les partenaires du projet ont organisé une série de séminaires nationaux qui ont permis de former 385 juristes, auto-représentants et partisans dans sept pays aux mesures élaborées pour améliorer l'accès aux droits et à la justice.

Dans le cadre de nos projets, nous publions régulièrement des **brochures ainsi que des prises de position**. Elles sont utilisées afin d'aider nos organisations membres à faire pression sur leurs autorités nationales ou régionales. Certaines de nos brochures sont rédigées en langage simplifié et sont tout particulièrement appréciées des membres qui, sans cela, n'ont pas accès à ce type d'information. En 2005, Inclusion Europe a publié les brochures énumérées ci-après :

- La Constitution européenne (en anglais et en français)
- Règles pour un bon soutien (en anglais et en français)
- Le travail des Nations unies (dans 18 langues de l'UE)
- Égalité des droits pour tous! Accès aux droits à la justice pour les personnes handicapées mentales (en 7 langues)
- Vos droits en tant que citoyens : Être une personne devant la loi (en 7 langues)
- Vos droits en tant que citoyens : Accès aux droits et à la justice (en 7 langues)
- Pauvreté et handicap mental en Europe (en anglais, en français et en russe)
- La directive européenne pour l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail (dans 21 langues de l'UE)
- Matériel du projet "Luttons pour nos droits" (dans 17 langues de l'UE)
 1. Note d'orientation afférente à l'interprétation légale
 2. Introduction à la directive-cadre Emploi et ses implications pour les personnes handicapées mentales
 3. Scénarios de cas de discrimination proscrits par la directive du Conseil
 4. Jurisprudence existante concernant la discrimination en matière d'emploi et dans d'autres domaines.

Les informations relatives aux politiques, structures et financement de l'UE sont régulièrement fournies en langues française et anglaise par le biais de INCLUDE et de notre Lettre d'information hebdomadaire. Ces informations aident les membres d'Inclusion Europe à comprendre comment les décisions prises au niveau européen peuvent influencer leurs travaux, à réagir en conséquence et à bénéficier des politiques et des possibilités de financement de l'UE.

Inclusion Europe travaille beaucoup pour influencer la politique à tous les niveaux.

Au niveau international, les Nations unies ont créé une nouvelle Convention pour les personnes handicapées.

Cette Convention constitue une nouvelle loi importante.

Inclusion Europe et Inclusion International demandent que des points importants soient écrits dans la Convention.

Par exemple, la capacité juridique, la vie dans le tissu social, les familles ou l'éducation.

Au niveau européen, nous espérons que le projet 'Combattons pour nos droits' amènera plus d'emplois pour les personnes handicapées mentales.

Nous espérons aussi qu'il nous aidera à

comprendre des questions relatives à la législation européenne contre la discrimination.

Inclusion Europe a aussi fait une étude sur la pauvreté et les personnes handicapées mentales.

Nous avons organisé une conférence sur ce thème.

Suite à cette étude et cette conférence, nous avons écrit un rapport qui a été rendu public au Parlement européen au mois de mars 2006.

Avec beaucoup d'autres organisations, Inclusion Europe a fondé la Coalition européenne pour la vie dans le tissu social. Elle veut viser la désinstitutionnalisation en Europe et la création de services de proximité de qualité.



Dans le cadre de l'élaboration de la **Convention des Nations Unies** juridiquement contraignante **sur les droits et la dignité des personnes handicapées**, des discussions cruciales ont eu lieu en 2005. Inclusion Europe a organisé les 29 et 30 juin 2005 avec Inclusion International une réunion de concertation afin d'examiner les principales positions de notre mouvement dans le cadre de ce processus. La réunion de concertation a adopté des prises de position mettant en exergue les points suivants :

- La capacité juridique: prise de décision assistée vs prise de décision de substitution;
- La vie dans le tissu social et l'intégration dans la communauté;
- La famille;
- L'éducation.

La question de la capacité juridique constituait une préoccupation toute particulière : des juristes de haut vol et des partisans des personnes handicapées ont mis en exergue la contradiction visant à exiger la citoyenneté absolue des personnes handicapées mentales d'une part et le refus de leur octroyer la pleine capacité juridique d'autre part. Ils ont préconisé le principe de la pleine capacité juridique pour tous et le droit à l'aide nécessaire en matière de prise de décision. Ce principe est actuellement énoncé par le projet de Convention, mais fait toujours l'objet de débat.

Le projet "**Combattons pour nos droits**" implique une collaboration avec les institutions

européennes en vue d'assurer la transposition intégrale de la directive dans le droit national des États membres et des pays candidats. Le projet a rédigé une note explicative sur la directive Emploi et une note d'orientation afférente à l'interprétation légale fondée sur des recherches et clarifiant la signification des concepts juridiques pertinents énoncés dans la directive selon la perspective des droits des personnes handicapées.

L'objectif ultime de la formation des partisans et défenseurs des personnes handicapées à l'échelon local comme national concerne l'identification et le soutien d'éventuels requérants handicapés mentaux. Le projet a élaboré des scénarios de cas de discrimination éventuels ainsi qu'un formulaire de rapport de cas afin d'aider les militants et les juristes à identifier et soutenir les victimes de discriminations fondées sur le handicap. En conséquence, cela devrait déboucher sur une série d'actions en justice menées au nom de personnes handicapées mentales victimes de discrimination en matière d'emploi et de travail. Ce processus devra se solder par une clarification accrue des droits, tant par le biais de la jurisprudence que par l'éclaircissement de certaines questions qui restent obscures dans la directive. Inclusion Europe espère que la mise en œuvre des dispositions afférentes aux personnes handicapées contenues dans la directive Emploi se traduiront pas une augmentation des taux d'emploi des personnes handicapées mentales. Il s'agirait d'un pas

Rapport annuel 2005

Inclusion Europe

INFLUENCE

important vers la concrétisation de l'inclusion sociale à travers l'Europe.

En parallèle, Inclusion Europe lutte également en faveur d'une protection en dehors de l'emploi. L'idée d'avoir une législation non discriminatoire exhaustive couvrant tous les aspects de la vie reste encore l'un des objectifs que nous entendons concrétiser à l'échelon européen. L'Année européenne de l'égalité de chances pour tous offrira un tremplin important à ce processus.

Entre février et juillet 2005, Inclusion Europe a recolté auprès de ses membres, d'autres organisations de familles et des gouvernements des informations sur **le statut des personnes handicapées mentales et de leurs familles par rapport à la pauvreté**. Sur base de ces informations, un projet de rapport a été rédigé. Il dressait un relevé des principaux problèmes afférents à la pauvreté rencontrés par les personnes handicapées mentales et leurs familles. Le projet s'inscrivait dans une initiative plus large de l'association norvégienne des personnes présentant un handicap du développement (NFU). Inclusion International rédigera un rapport global de référence sur la pauvreté et le handicap mental dans le cadre des objectifs de développement du millénaire et le rendra public lors de son congrès mondial de Mexico en novembre 2006.

Les résultats du projet de rapport sur la pauvreté et le handicap mental ont été analysés par 150 représentants de familles, gouvernements et experts spécialisés dans différents domaines issus de toute l'Europe lors d'une conférence organisée à Bucarest en Roumanie les 21 et 22 octobre 2005. Afin d'identifier les mesures à prendre en vue d'améliorer la situation des personnes handicapées mentales et de leurs familles en situation de pauvreté, les participants à la conférence ont examiné différentes thématiques, à savoir :

- Les politiques de lutte contre le chômage des personnes handicapées,
- La prise en charge à domicile - point de mire sur les familles des personnes handicapées mentales, et
- La pleine intégration des personnes handicapées mentales dans les politiques nationales, européennes et mondiales.

En a résulté un message fort qui devrait inspirer toute politique ou mesure raisonnable : la nécessité de changer les mentalités pour passer de la protection à l'inclusion, de la charité à l'égalité des chances et à l'auto-détermination. Les conclusions du débat ainsi que les recommandations politiques élaborées lors de la conférence ont été compilées dans un rapport européen sur la pauvreté et le handicap mental rendu public au Parlement européen au mois de mars 2006.

Quant à la vie dans le tissu social, Inclusion Europe a entamé en 2005 un nouveau partenariat stratégique: la **Coalition européenne pour la vie dans le tissu social** (ECCL). ECCL est une initiative d'envergure européenne oeuvrant en faveur de l'inclusion sociale des personnes handicapées, à cette fin elle favorise l'offre de services de proximité de qualité très complets en guise d'alternative à l'institutionnalisation. ECCL conçoit une société où les personnes handicapées sont des citoyens à part entière et dont les droits humains sont pleinement respectés. Elles doivent avoir véritablement le choix quant à l'endroit et les personnes avec lesquelles elles veulent vivre, et doivent avoir l'occasion d'être indépendantes et de participer activement à la vie dans le tissu social.

ECCL a adopté la définition suivante du vocable "institution":

"On entend par institution tout endroit où des personnes étiquetées comme handicapées sont isolées, ségréguées et/ou contraintes à vivre ensemble. On entend par institution tout endroit où les personnes ne détiennent pas ou ne sont pas autorisées à exercer le contrôle sur leur existence et leurs décisions quotidiennes. Une institution ne se définit pas seulement par sa taille."

Les organisations fondatrices d'ECCL sont Autisme Europe, European Network for Independent Living, Inclusion Europe, Santé mentale Europe, Open Society Mental Health Initiative et Center for Policy Studies of the Central European University. ECCL plaide en faveur et supervise les progrès en matière de désinstitutionnalisation en Europe. Elle fait campagne en faveur de la mise sur pied de services de proximité de qualité très complets et en faveur de la désinstitutionnalisation. ECCL représente l'ensemble des handicaps et cible tous les acteurs impliqués dans le processus de désinstitutionnalisation, spécialisés dans l'élaboration voire la mise en place d'alternatives en matière de services de proximité (autorités locales, régionales, nationales, l'Union européenne, les organisations de personnes handicapées et autres ONG, les prestataires de services et le personnel des institutions existantes). De plus amples informations sont disponibles sur le site web : www.community-living.info.

Inclusion Europe a également initié voire participé à différentes **réunions de lobbying** en présence de responsables européens, voire nationaux. Lors de ces réunions, Inclusion Europe a présenté ses politiques, les résultats de ses projets, les publications produites dans le cadre de ses travaux ainsi que les prises de position adoptées par le CA afin d'alimenter les débats à l'échelon européen comme international sur les thèmes qui préoccupent les personnes handicapées mentales et leurs familles.



RAPPORT ANNUEL DE LA PLATE-FORME EUROPÉENNE DES AUTO-REPRÉSENTANTS 2005

Le Comité Directeur d'EPSA s'est vu 4 fois durant l'année 2005.

Ils ont travaillé dur pour réaliser le plan de travail qui avait été décidé en 2004.

Voici un résumé du travail qui a été réalisé :

- Le projet "Mainstreaming Mental Disability Policy" a formé les personnes handicapées mentales des pays de l'est à devenir des auto-représentants. Cependant, ces auto-représentants auront encore besoin du soutien d'EPSA à l'avenir.
- Chaque année, la Commission européenne organise des conférences pour les journées européennes des personnes handicapées. Pour la première fois en 2005, cette conférence était accessible pour les personnes handicapées mentales. C'est un résultat très important. 8 personnes handicapées mentales ont participé à cette conférence. Certains membres du Comité Directeur étaient avec elles.
- Le Forum européen des personnes handicapées a traduit une partie de son rapport annuel en facile-à-lire.
- Le Comité Directeur a participé à plusieurs réunions pour donner le point de vue d'EPSA :
 - un atelier à propos de la nouvelle Convention des Nations Unies sur les personnes handicapées,
 - le comité sur les "femmes handicapées" du Forum européen des personnes handicapées,
 - une conférence nationale sur l'auto-représentation en Irlande,
 - une conférence européenne des Ministres des transports.
- Pour atteindre tous les auto-représentants d'Europe, les pages du site internet d'Inclusion Europe sur l'auto-représentation ont été traduites en 20 langues.
- ESPA a pris contact avec la Commission européenne pour avoir un site internet accessible. L'unité Anti-Discrimination de la Commission européenne va traduire son site internet en facile-à-lire en 2006. Et Le Forum européen des personnes handicapées a aussi donné son accord pour avoir une section facile-à-lire sur leur nouveau site internet.
- Le Comité Directeur a aussi publié :
 - un nouveau fascicule sur EPSA,
 - la lettre d'information d'EPSA "l'Europe pour nous" tous les 2 mois,
 - une brochure facile-à-lire sur la Constitution européenne,
 - une brochure facile-à-lire sur le travail des Nations Unies,
 - une brochure facile-à-lire sur la nouvelle Directive pour l'emploi avec le projet "Combattons pour nos droits",
 - deux brochures facile-à-lire avec le projet "Justice, Droits et Inclusion".

Pour avoir le rapport complet sur le travail d'EPSA en 2005, vous pouvez contacter le responsable de l'auto-représentation à self-advocacy@inclusion-europe.org



Rapport annuel 2005

Inclusion Europe

UNE GESTION SAINE : UNE GARANTIE DE STABILITÉ FINANCIÈRE

La situation financière d'Inclusion Europe est bonne et stable.

En 2005, nous avons dépensé légèrement plus d'argent que ce que nous avons reçu.

Nous avons reçu de l'argent pour de nombreux projets.

Nous avons un très bon système pour traiter les différents projets.

Nous recevons de l'argent de nombreuses organisations différentes.

En 2005 nous avons reçu un large soutien de la Commission européenne et de Open Society Mental Health Initiative.

C'est important d'avoir des réserves.

Ca permet de faire face s'il y a des problèmes financiers à l'avenir.



En dépit d'une légère perte enregistrée pour l'année fiscale 2005, Inclusion Europe dispose d'une structure financière viable et stable. Une gestion financière saine et des contrôles sont menés afin de rencontrer les exigences des bailleurs de fonds et des membres.

A l'instar des années précédentes, en 2005, la plupart des activités financières d'Inclusion Europe ont été co-financées par différents projets. Etant donné que le montant du projet s'élevait à 78% de notre revenu total, les deux principaux bailleurs de fonds étaient la Commission européenne et Open Society Mental Health Initiative.

Le nombre de projets différents et les diverses organisations de financement requièrent un système de gestion financière et de contrôle bien élaboré. En outre, la loi belge nous impose depuis 2005 d'avoir recours à un système de comptabilité dont les normes sont identiques à celles des entreprises commerciales. Le vérificateur aux comptes externe d'Inclusion Europe a de nouveau certifié que notre tenue des livres comptables satisfaisait pleinement à ces normes et prescriptions. Notre système est conçu afin de garantir des rapports financiers performants

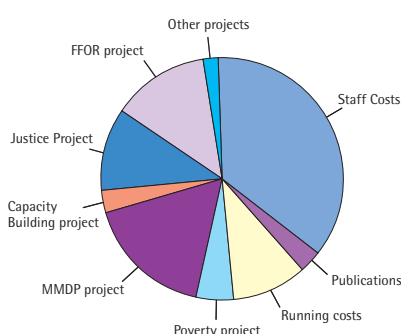
et efficaces ainsi qu'un contrôle idoine des projets européens pour le moins complexes.

En tant que Trésorier, j'éprouve encore quelques inquiétudes au sujet du niveau de nos réserves, qui s'élèvent seulement, fin 2005, à 17.000 €. Ce montant est de loin insuffisant pour aider notre association à faire face à d'éventuelles futures difficultés financières. Le Comité exécutif d'Inclusion Europe a dès lors décidé de focaliser ses efforts sur la récolte de fonds afin d'augmenter ces réserves hautement nécessaires à la sécurité financière à long terme de notre réseau européen.

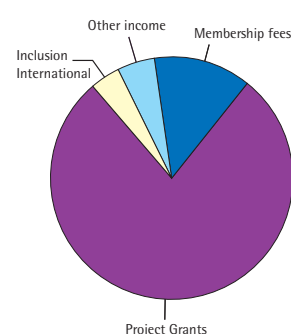
Finalement, je souhaiterais exprimer mes remerciements les plus sincères à tous nos membres qui ont payé en 2005 plus de 98% des cotisations dues : cela démontre un véritable engagement à l'égard des travaux d'Inclusion Europe ! En outre, j'adresse également des remerciements à nos bailleurs de fonds, la Commission européenne et Open Society Mental Health Initiative, pour leur soutien à nos différentes activités à l'échelon européen en faveur des personnes handicapées mentales et de leurs familles.

Jerry Buttimer
Trésorier

Dépenses 2005
997.039,17 €



Revenus 2005
993.160,52 €



Rapport annuel 2005

Inclusion Europe

MEMBRES



Inclusion Europe a 49 associations membres.

Ce sont des organisations de personnes handicapées mentales et/ou de leurs familles et amis.

Elles travaillent au niveau national, régional ou local.

Elles travaillent pour défendre les intérêts des personnes handicapées mentales.

Certains membres d'Inclusion Europe travaillent au niveau européen.



- **Allemagne** - Bundesvereinigung Lebenshilfe für Menschen mit geistiger Behinderung e.V www.lebenshilfe.de
- **Autriche** - Lebenshilfe Österreich www.lebenshilfe.at, Lebenshilfe Wien www.dielebenshilfe.at
- **Belgique** - ANAHM/NVHVG www.anahm.be
- **Bulgarie** - BAPID www.bapid.com
- **Croatie** - Association for Promoting Inclusion www.inkluzija.hr
- **Chypre** - Pancyprian Parents Assoc. for People with Mental Handicap
- **Danemark** - Landesforeningen LEV www.lev.dk, Udviklingshemmedes Landsforbund www.ulf-web.dk
- **Espagne** - FEAPS www.feaps.org
- **Estonie** - Estonian Mentally Disabled People Support Organisation www.vaimukad.ee
- **Europe** - ECCE www.eccenet.com
- **Finlande** - FDUV www.fduv.fi, Kehitysvammaisten Tukiliitto ry www.kvtl.fi/khvtl.htm, Me Itse ry, Steg för Steg ry
- **France** - Nous Aussi, UNAPEI www.unapei.org
- **Grèce** - Panhellenic Federation of Parents and Guardians of Disabled People - www.posgamea.gr
- **Hongrie** - EFOESZ www.efoesz.hu
- **Iles Faroé** - Javni www.javni.fo
- **Irlande** - Inclusion Ireland www.inclusionireland.ie
- **Islande** - National Federation for the Handicapped www.throskahjalp.is
- **Israël** - AKIM Israel www.akim.org.il
- **Italie** - ANFFAS www.anffas.it
- **Lettonie** - Rupju Berns www.saule-rb.lv
- **Lituanie** - Lithuanian Welfare Society for Persons with Mental Disability www.viltis.lt
- **Luxembourg** - APEMH www.apemh.lu, Ligue HMC www.ligue-hmc.lu
- **Macédoine** - Republic Center for Helping Persons with Mental Handicap www.poraka.org.mk
- **Moldavie** - Humanitas Association
- **Norvège** - NFU Norwegian Association for Persons with Developmental Disabilities www.nfunorge.org
- **Pays-Bas** - Federatie van Ouderverenigingen www.fvo.nl
- **Pologne** - Polish Association for Persons with Mental Handicap www.psouu.org.pl/eng/
- **Portugal** - HUMANITAS www.humanitas.pt; FENACERCI www.fenacerci.pt - Association "A Casa de Betania"
- **République Tchèque** - Inclusion Czech Republic, www.spmc.cz Sebeobhajci Praha
- **Roumanie** - Romania Inclusiva
- **Royaume Uni** - Mencap www.mencap.org.uk, ENABLE www.enable.org.uk, ENABLE ACE Committee
- **Russie** - Interregional Union of Life Help for Mentally Handicapped Persons
- **Slovaquie** - Association for Help to People with Mental Handicap www.zmpmvrs.sk
- **Slovénie** - Sožitje, Centre Dolfke Bostjancic www.zveza-sozitie.si
- **Suède** - FUB www.fub.se, Rikssektionen Klippan
- **Suisse** - INSIEME www.insieme.ch

Nos partenaires

Inclusion Europe travaille en collaboration avec plusieurs organisations. Nous pouvons compter sur le soutien de ces organisations. Nous travaillons pour arriver aux mêmes objectifs au niveau européen et international.

Inclusion International :

www.inclusion-international.org

Forum européen des personnes handicapées :

www.edf-feph.org

Plate-Forme sociale européenne :

www.socialplatform.org

Open Society Mental Health Initiative :

www.soros.org/initiatives/mhi

European Co-operation in Anthroposophical Curative Education and Social Therapy :

www.eccenet.com

Association for Research and Training on Integration in Europe, Autisme Europe, CECD Mira Sintra, Centre for Policy Studies at the Central European University, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Conseil Départemental de l'Aide Juridique, European Association of Service Providers for Persons with Disabilities, European Network for Independent Living, Geneva Initiative on Psychiatry, Hand in Hand Foundation, Santé Mentale Europe, Norwegian Association for Persons with Developmental Disabilities, the Office of the Commissioner for Civil Rights Protection of Poland, Université d'Alicante, Université de Göttingen, Université de Kent - Tizard Centre; Université de Mons-Hainaut.

Inclusion Europe reçoit des financements de la Commission européenne pour soutenir plusieurs de ses initiatives. Cependant l'information contenue dans cette publication ne reflète pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne.

www.inclusion-europe.org

6-7 octobre 2006

Mainstreaming Mental Disability Policies (Bruxelles, Belgique)

www.inclusion-europe.org



27-28 octobre 2006

Combattons pour nos droits

L'usage de la législation anti-discrimination pour protéger les personnes handicapées (Bruxelles, Belgique)

www.inclusion-europe.org



7-10 novembre 2006

15^{ème} Conférence internationale d'Inclusion Internationale

Construire un futur inclusif :

un challenge pour la globalisation (Acapulco, Mexique)

www.inclusion-international.org



10-12 mai 2007

Europe en Action 2007

Citoyenneté pour tous !

Citoyenneté versus protection pour les personnes handicapées mentales

(Varsovie, Pologne)

www.EuropeInAction.org

Rapport annuel
2005



Inclusion Europe

Galleries de la Toison d'Or ■ Chaussée d'Ixelles 29, #393/32 ■ B-1050 Brussels

Tel: +32-2-502.28.15 ■ Fax: +32-2502.80.10

Email: secretariat@inclusion-europe.org ■ Internet: www.inclusion-europe.org